

**FIPLV WORLD CONGRESS 2006**  
**GOTEBORG – SWEDEN 15-17 JUNE 2006**

**Paysage linguistique en Tunisie : Le français**  
**a-t-il perdu de sa suprématie ?**

Raoudha KAMMOUN  
Enseignante-chercheure  
Université de Manouba,  
Tunis, Tunisie

## **1 Introduction**

Quand on traite du problème linguistique d'un pays du Maghreb, c'est bien plus qu'une approche linguistique ou discursive à laquelle on a décidé de s'atteler. La question linguistique au Maghreb et plus particulièrement en Tunisie est très complexe et ne se résume pas à un outil de communication ou d'interaction.

D'aucuns réduisent et résument la situation ou le profil linguistique de la Tunisie à une simple diglossie fonctionnelle, à un double registre ou à deux niveaux de langue qui s'exercent selon les besoins de la situation et du contexte. En limitant l'analyse à l'observation linguistique et pragmatique, on procède à une opération d'occultation du vrai problème qui est constitutionnel, dont les véritables enjeux s'appellent identité, rapports sociaux, religion et légitimité.

En plus du dualisme interne à la langue arabe, commun à tous les pays arabes, qui se distingue par la variété dialectale de chaque pays et la variété littéraire classique, le français a fait son apparition à travers la colonisation dans les pays du Maghreb et représente depuis, d'abord, la langue du colonisateur et de l'oppression puis celle de l'ouverture et de la réussite et enfin celle de l'aliénation, une entrave à l'accomplissement et l'épanouissement de l'être.

Cette situation qui dure jusqu'aujourd'hui va nous conduire à nous poser la question suivante : est-ce que le français jouit toujours d'autant de légitimité et de prestige ou est-ce

qu'il est en train de subir les conséquences des crises majeures que rencontrent les pays du Maghreb dont la Tunisie, mettant en cause la montée d'une affirmation identitaire monovalente ?

### **1.1 Le profil ethnolinguistique de la Tunisie**

Bien que la Tunisie soit un pays arabe avec une homogénéité linguistique d'environ 99 %<sup>1</sup> et que la langue officielle soit l'arabe, la situation linguistique demeure assez complexe. Les raisons de cette complexité sont multiples et sont de nature historique, géographique, civilisationnelle, identitaire, idéologique, politique, etc. En jetant un coup d'œil à l'histoire de ce pays, l'on se rend compte d'ores et déjà que le plurilinguisme caractérisait cette région bien avant la conquête arabe. Il y a trois millénaires, le libyque, langue des autochtones, le phénicien, langue sémitique et le latin, langue des romains, se côtoyaient. A ces langues, il faut ajouter le grec, hérité de la conquête byzantine.

### **1.2 De la rivalité des peuples à la rivalité des langues**

Il suffit de regarder sous *Histoire et Tunisie*, que ce soit sur Internet ou dans une encyclopédie pour se rendre compte de la variété des peuples et des ethnies qui ont fait escale en curieux ou en envahisseurs dans ce 'petit' pays et dont le séjour variait selon la puissance et les enjeux, pour avoir le vertige : des Phéniciens aux Français en passant par les Romains, les Vandales, les Byzantins, les Arabes, les Espagnols, les Turques, les Italiens, etc. Certes, Il y a de quoi souffrir de vertige car toutes ces populations arrivaient, chacune accompagnée de sa langue qui devenait quelquefois la langue officielle -comme ce fut le cas du Latin- et également une culture et des coutumes. La situation linguistique ne semblait pas susciter d'énormes conflits, les véritables enjeux se situant ailleurs. Il n'en demeure pas moins que toutes les langues ont laissé leurs traces qu'on retrouve aujourd'hui dans le parler quotidien et toutes rivalités entre puissances de l'époque ont cédé la place aujourd'hui à des rivalités entre les différentes langues en présence, et particulièrement depuis l'indépendance en 1956 où l'intérêt porté à l'alphabétisation s'accrût.

### **1.3 Le parler tunisien, une mosaïque de langues**

---

<sup>1</sup> La composante berbère est de plus en plus réduite et est probablement arrivée à sa phase finale.

Il est évident qu'en raison du brassage des différentes populations qui ont enrichi le paysage tunisien à travers plusieurs siècles, l'on puisse retrouver, en plus des influences touchant les traditions et les coutumes, des traces linguistiques ayant pris place progressivement dans le lexique tunisien. Il n'est pas toujours aisé de démêler les diverses influences linguistiques qui s'exerçaient souvent d'une manière concomitante en raison de l'incroyable diversité ethnolinguistique des populations. L'empire ottoman avait des ressortissants de races très diverses, ce qui a donné lieu à des emprunts divers qui se sont intégrés pleinement dans le système linguistique arabe, et dialectal et littéral. Les langues romanes telles que l'italien, l'espagnol et le français ont permis le passage de centaines de mots dans le parler tunisien. A la différence de la majorité des langues dont le contact s'est stabilisé, ceux avec l'italien, puis avec le français se sont développés d'une manière spectaculaire (Baccouche 2004).

## **2 La Tunisie d'aujourd'hui**

Avec une dizaine de millions d'habitants et une homogénéité humaine enviée à plusieurs niveaux, aussi bien ethnique, culturel, religieux que linguistique, la Tunisie est considérée comme un pays à revenu moyen qui privilégie certains secteurs tels que l'éducation ou l'économie. L'état consacre à l'éducation 6,8 % de son PIB et 17,4 % de son budget. Le taux de scolarisation des enfants de 6 ans est désormais de 100 % et en 2010, 50 % des jeunes Tunisiens iront à l'université. Les réformes effectuées au niveau de l'éducation ont donné statistiquement des résultats très probants avec par exemple 1 scientifique/ technicien pour 2000 habitants.

L'intérêt grandissant de l'état pour l'éducation a commencé depuis l'indépendance. Ainsi, après avoir été sous protectorat français pendant 75 ans, où la scolarisation des Tunisiens ne fut pas une priorité, celle-ci connut une véritable explosion depuis 1956. La première priorité du jeune état fut de réhabiliter la langue arabe en la nommant langue officielle du pays à la place du français contre la dépersonnalisation coloniale, mettant au clair une volonté politique de tourner la page d'une présence coloniale et d'en finir avec l'identité française, calmant ainsi l'ardeur et les revendications des nationalistes arabophones. Si les intentions étaient franchement patriotiques, les conditions et les moyens dont disposait le pays étaient loin de permettre un changement de la situation. Le français était tellement bien ancré dans le pays qu'une arabisation immédiate était impossible et l'on décida de maintenir la

situation telle quelle jusqu'à ce que les bases de l'université tunisienne soient consolidées et les structures de l'enseignement national renforcées.

Il fut décidé, dès lors, d'opter pour une réelle politique de bilinguisme et le français, paradoxalement, connut un dynamisme fulgurant pendant les deux décennies qui ont suivi l'indépendance<sup>2</sup>. Les deux langues se sont ainsi trouvées opposées et présentaient deux pôles d'attraction. L'arabe représentait et continue jusqu'aujourd'hui de représenter la tradition, l'authenticité, l'identité et la légitimité. Le français, représente l'ouverture, la réussite aussi bien économique que sociale, la modernité, mais pour les plus conservateurs un risque d'acculturation occidentale, le symbole d'une aliénation néo-coloniale freinant l'affirmation et la revalorisation d'une identité arabo-musulmane. Cette situation a donné lieu à l'émergence d'une génération de parfaits bilingues aussi bien au niveau linguistique que culturel. Ce phénomène ne s'est pas poursuivi avec les générations suivantes car le français qui était dans les années 60 et 70 une langue à la fois véhiculaire et de culture vivant en parfaite harmonie avec l'arabe également langue véhiculaire et de culture, ne pouvait maintenir ce statut privilégié pour des raisons idéologiques et identitaires que pour des motifs de politique intérieure et étrangère. Les politiques de cette époque étaient animés par la volonté de renverser la vapeur et de réduire le français à une langue strictement véhiculaire en lui octroyant le statut de langue étrangère, une langue de spécialité devant subir la forte concurrence des autres langues dans cette fonction, et ce au lieu du statut de seconde langue qui la démarquerait des autres langues étrangères enseignées (Elhoussi, 2005 : 155). Les luttes et les clivages tantôt linguistiques, tantôt extra-linguistiques en matière de langue et culture ont finalement conduit à une forte réduction du nombre des bilingues aujourd'hui presque tous quinquagénaires, sexagénaires et plus.

Socialement, les deux langues en présence mettaient en concurrence deux catégories sociales et ce phénomène semble se confirmer davantage aujourd'hui. Comme la langue française incarnait la réussite sociale, le prestige et l'ouverture sur l'occident, cette composante s'est stabilisée et l'on remarque de nos jours que français rime avec niveau social aisé ce qui n'est pas sans nous rappeler le modèle maltais où l'anglais, langue de prestige est le seul code utilisé dans les milieux aisés alors que le maltais est le seul code qu'on trouve dans les milieux pauvres. A ce propos, Grandguillaume pense que « l'opposition entre les deux langues nourrie par les politiques n'a abouti qu'à créer une fracture sociale entre deux couches de populations définies par des niveaux de vie et des références culturelles de plus en

---

<sup>2</sup> Curieusement, c'est au lendemain de l'indépendance de la Tunisie et du Sénégal que Bourguiba et Senghor ont lancé l'idée de la Francophonie.

plus éloignées. » Ce phénomène s'est accentué au fil des années de sorte qu'on assiste aujourd'hui à une société de plus en plus hétérogène et des citoyens qui, par moments, n'ont en commun que l'espace géographique<sup>3</sup>.

## **2.1. La situation linguistique actuelle**

### **2.1.1 Diglossie et bilinguisme**

Habituellement, il a été convenu, en se basant sur les théories quelque peu limitées de Ferguson et plus tard de Fishman, que la société Tunisienne est une société diglossique avec l'arabe tunisien ou dialectal comme variété inférieure ou minorée d'un côté et de l'autre l'arabe littéral comme variété supérieure, jouissant de plus de prestige et n'entretenant aucun rapport ni complicité avec le modèle moins convoité<sup>4</sup>. Mais avec les études sociolinguistiques plus récentes, la notion de diglossie arabe s'est défigurée, s'est dotée de plus d'éléments constitutifs et dispose désormais de bien plus qu'un simple rapport binaire. Aujourd'hui, on parle de triglossie, de tétraglossie et de pluriglossie quand il s'agit de plusieurs langues en contact. D'autre part, la définition assez stricte du bilinguisme imposant non seulement une compétence et une maîtrise égales des deux langues en synchronie mais aussi un statut officiel pour les deux faisait de plus en plus d'insatisfaits. Cette définition n'est évidemment pas basée sur des faits ou données empiriques puisqu'on trouve de parfaits bilingues dans des pays où une seule langue est officielle mais où la population et la culture jouissent d'une richesse qui dépassent les frontières et les politiques, c'est le cas par exemple des hispanophones ou des citoyens d'origine chinoise aux Etats-Unis alors que ni l'espagnol ni le chinois ne bénéficient de statut officiel malgré l'importance de ces deux communautés. En revanche, l'on peut trouver, comme c'est le cas de la Mauritanie, une situation où les deux langues officielles sont l'arabe et le français, mais où les parfaits bilingues ne courent pas les rues.

Aujourd'hui, il existe une forme de consensus entre les sociologues et les linguistes tunisiens et étrangers qui considèrent qu'en Tunisie il existe trois grands axes dans le paysage linguistique à savoir l'arabe tunisien, l'arabe littéral et le français. L'arabe tunisien est la

---

<sup>3</sup> Selon Queffelec, « *Les jeunes apprenants ne sont pas égaux dans l'acquisition des langues qui reste le privilège d'une élite. Mais le bilinguisme et la biculturalité restent accessibles à tous, à des degrés de qualité différents, cela va de soi. Il en résulte une hétérogénéité linguistique qui va du bilinguisme au code switching, accompagnée d'une hétérogénéité culturelle qui semble avoir évolué ces dernières décennies.* » (p. 53).

<sup>4</sup> Initialement, Ferguson affirmait que les deux variétés appartenant à une situation diglossique n'entretennent aucune relation ni rapport l'une avec l'autre et avaient chacune une fonction indépendante et autonome et ne se croisaient jamais ni en contexte ni en situation, ce qui exclue toute possibilité de continuum. (La notion de *Relatedness*)

langue maternelle des locuteurs Tunisiens et constitue la seule langue de conversation, celle dans laquelle ils rêvent, expriment leur colère, leur joie, leur bonne humeur mais aussi leur humour<sup>5</sup> (Kammoun : 139).

L'arabe tunisien partage avec le littéral une partie du lexique, l'autre partie, il la doit à son héritage et à ses divers contacts. Sur un plan morpho-phonologique, ce qui le distingue du littéral c'est « l'absence de désinences casuelles, la modification du paradigme de conjugaisons et l'ordre différent des mots dans la phrase. » (Laroussi, 1996 : 709-710). Le dialecte tunisien présente des variétés régionales tant phonologiques que lexicales importantes qui constituent une richesse sociolinguistique sans aucune menace pour l'intercompréhension. Les plus importantes variétés sont la variété citadine et la variété rurale qui est de moins en moins stigmatisée à cause de la mobilité géographique des populations de l'intérieur. Cette dernière affiche aujourd'hui autant de prestige que la variété citadine quoique de nature identitaire, exprimant une solidarité et une fierté d'appartenance régionale.

L'arabe littéral est la langue des médias, de l'enseignement, de la littérature moderne, des conférences et des discours. Le littéral ne se parle jamais spontanément mais semble aujourd'hui évoluer de plus en plus vers une forme moderne intermédiaire, moins pédante et plus idiomatique, à mi-chemin entre l'arabe tunisien et le littéral classique. Ainsi, la réalité observée nous montre que les deux variétés semblent se compléter et s'enrichir, surtout « grâce à l'alphabétisation et aux médias, et à fonctionner comme deux niveaux d'une même langue favorisant l'apparition de registres intermédiaires ou mixtes qui justifieraient leur perception en tant que continuum. » (Baccouche 2004). Ces deux codes jouissent d'une grande richesse sémiologique, résultat très probablement d'un intérêt incrémenté, porteur d'une lueur de début de solution ou plutôt de compromis ; ainsi, on l'appelle 'la quatrième langue', 'le troisième registre', 'l'arabe médian', 'l'arabe intermédiaire', 'l'arabe parlé poli', 'l'arabe classique simplifié', etc. Les médias semblent l'apprécier et l'adopter, les radios, enregistrant un audimat jamais atteint grâce à ce nouveau style, l'utilisent à outrance, presque par réaction à un arabe classique figé, désactualisé et dépersonnalisé, synonyme de langue de bois et d'austérité. Le troisième et dernier axe est le français.

---

<sup>5</sup> « Etant donné que l'humour est le miroir de toute société, qu'il exprime les joies et les douleurs des peuples qui ne sauraient les exprimer à travers la langue officielle, les blagues ont toujours été en dialectal dans les sociétés diglossiques ; les blagues ashkénazes sont en Yiddish et pas en allemand ou en polonais par exemple. Ainsi, l'humour, qu'il vienne de Tunisie, d'Algérie ou d'Égypte ne se conçoit qu'en dialectal, ce qui n'est pas pour plaire aux garants de la langue classique qui estiment que cela représente une menace mettant en péril le symbole puissant et l'expression souveraine de l'Islam. L'humour s'associe très souvent, par la voie du dialectal, aux expressions stéréotypiques, excellent moyen pour déterminer et affirmer une appartenance linguistique et mettre en exergue un choix stylistique qui peut quelquefois servir à l'humoriste soit comme une forme de résistance morale soit de militantisme politique. »

Face à ces trois codes, le locuteur tunisien va user d'une étonnante souplesse passant d'un code à l'autre en les alternant, en les mélangeant, en les adaptant les uns aux autres. Ainsi, les différentes interactions ou alternances se font-elles entre le dialectal et le littéral ou entre le dialectal et le français, très rarement entre le littéral et le français. Quant à la place de l'anglais, elle se situe en bas de la liste mais semble gagner très doucement du terrain de jour en jour.

### **2.1.2 Le couple arabe dialectal - arabe littéral**

Nous préférons parler de couple et non de conflit ou de rivalité parce que la situation dynamique, comme exprimé ci-dessus, constamment en mouvement des deux variétés, correspond plus à celle d'un couple, qui au fil des années semble s'appriivoiser et s'acclimater l'une à l'autre. C'est également l'opinion de T. Baccouche qui pense que « la relation entre le dialectal et le littéral a besoin d'être perçue aujourd'hui dans leur complémentarité et non dans leur antinomie. » (2000 : 13). Le terme 'dialecte' a souvent une connotation péjorative en sociolinguistique aussi bien parmi la masse parlante, en raison de son caractère présumé 'impur' ou 'corrompu' par rapport à la langue standard que parmi certains linguistes qui lui préfèrent le terme 'variété', plus neutre. Cette préférence pour le standard est généralement motivée par le fait qu'il jouit de tous les bienfaits de la standardisation et constitue la langue des puissants politiquement et/ou économiquement, et par conséquent a un caractère entièrement profane. Si en plus de ces facteurs, il est aussi question de sacralité, l'on risque de basculer vers le mépris et le rejet de toutes les autres variétés ou variantes. Par conséquent, « aucun registre ne doit être ignoré ou relégué à un niveau subalterne, car cela révélerait une vision figée qui ne prend pas en considération les facteurs d'interaction et d'évolution » (*Ibid*). C'est ce qui explique « l'insuffisance manifeste des études dialectologiques » et l'absence totale aujourd'hui, d'un dictionnaire historique de l'arabe. Ainsi, « La dialectologie arabe est (considérée comme) une discipline qui, si elle n'est pas suspecte, ne fait pas l'unanimité des universitaires et des chercheurs en linguistique. Ce n'est pas sans condescendance que la plupart des arabisants – comme en Tunisie – la laissent aux non-arabisants. »<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> Dans une présentation de l'Atlas linguistique de Tunisie, T. Baccouche (2003) décrit la situation et les difficultés rencontrées lors de son élaboration précisant qu'actuellement on ne dispose « *ni d'un manuel décrivant les systèmes phonologique, morphologique et syntaxique, ni de dictionnaires renfermant l'essentiel de la description du lexique dialectal. Cela ne signifie pas que les travaux sur le tunisien n'existent pas mais ils demeurent relativement rares et limités à certains aspects du système ; ce qui est l'aboutissement logique d'une*

Le fait que l'arabe littéral ou classique soit la langue du Coran, réputé pour son caractère inimitable, il obtient de facto le statut indiscutable de l'excellence et de la perfection, d'où le statut inférieur de toutes les autres variétés et toutes les formes intermédiaires. D'autre part, ceux qui minorent ces variétés les accusent d'être dépourvues de toute scientificité potentielle. Selon F. Laroussi (2004), « au XVIIIème s. on disait bien de l'allemand qu'il n'était pas scientifique, alors qu'aujourd'hui personne ne peut soutenir un tel jugement. » On leur reproche également l'absence de grammaire codifiée et de norme, mais toujours selon Laroussi, les détracteurs des langues minorées confondent délibérément « absence de norme et absence de norme codifiée ». Il reproche aux linguistes -entre autres- de n'avoir rien entrepris dans ce sens. Tant que cette attitude de minoration persiste, la codification d'une grammaire ne peut avoir lieu, car les usagers concernés n'en sont pas sensibilisés ni motivés et n'en voient pas l'utilité, ce qui est une entrave pour que cette grammaire voie le jour. Une autre stratégie chère aux radicaux de la langue littérale et qui existe au niveau de la conscience collective consiste à dire que toutes les variétés sont le produit ou l'aboutissement d'une dégradation ou dégénérescence de cette langue sacrée qui fut révélée et qui ne permet aucune forme rivale, qu'il faut la préserver à jamais et la positionner sur un piédestal, empêchant, de ce fait, systématiquement toute possibilité d'ascension de toute forme orale au stade écrit. Une seule exception concernant les dialectes arabes serait l'arabe maltais, et qui se justifierait par le fait que les Maltais sont chrétiens et n'entretiennent pas de rapport religieux ou sacré avec la langue comme c'est le cas des musulmans.

### **2.1.3 Un couple inséparable : l'arabe dialectal et le français**

L'exemple tunisien ne diffère pas beaucoup de l'exemple algérien ou marocain car la situation linguistique par rapport au français est plus ou moins la même. Si nous observons la manière dont parlent les gens entre eux de manière informelle, c'est à dire hors réunions à caractère solennel, politique<sup>7</sup> ou religieux, ou en l'absence de caméras et hors antenne, nous constatons qu'il ne s'agit ni de monolinguisme, ni de bilinguisme ni de triglossie. Les

---

*attitude, relativement bien partagée par les autorités académiques, qui ne reconnaît pas ce type de travaux. S'y ajoute l'opinion selon laquelle les études sur le dialectal représenteraient une remise en question de l'arabe littéral en tant que facteur d'identité nationale. »*

<sup>7</sup> En vertu de la loi no 93-64 du 5 juillet 1993 relative à la publication des textes au *Journal officiel* de la République tunisienne et à leur exécution, l'arabe est la seule langue utilisée lors des débats du Parlement, de la rédaction et de la promulgation des lois. Le *Journal officiel* qui retranscrit les débats parlementaires, est bilingue (arabe-français), mais la version française n'a pas de valeur juridique.

générations d'aujourd'hui qui ont moins de trente ou trente cinq ans maîtrisent rarement l'arabe littéral et encore moins le français<sup>8</sup> pour que l'on puisse réellement parler de bilinguisme, d'autant plus que le français n'est pas une langue officielle. Quant à l'alternance codique, phénomène inhérent à la diglossie arabe, elle s'effectue de manière très différente selon la situation d'énonciation et la nature de l'énonciateur. Elle est moins dépréciée qu'avant et semble de plus en plus productive surtout en situation informelle. Aujourd'hui, nous assistons à un usage massif du dialectal avec des incursions de quelques mots ou segments empruntés à l'arabe littéral ou au français. Ces interférences sont de plus en plus réduites à des mots, qui ne correspondent pas forcément à des cases vides dont le remplissage s'impose par nécessité, ou de plus en plus souvent à une forme lexicalisée de mots français ayant subi une transformation morpho-phonique. L'importance de l'emprunt du littéral ou du français varie en fonction de la situation d'énonciation, formelle ou peu formelle, de la nature de la relation des interlocuteurs, de leur profil socioculturel et régional, de leur âge, sexe mais aussi du contenu de l'échange discursif.

### **3 La supériorité de l'écrit et la stigmatisation de l'oral**

Il est vrai qu'en règle générale, la langue écrite est considérée comme éminente et plus prestigieuse pour son caractère codifié et soigné mais aussi marqué dans les pays arabes à cause de leur situation diglossique et plus particulièrement au Maghreb. En plus du caractère sacré cité plus haut de l'arabe écrit, la population, ayant été largement tenue à l'écart de l'alphabétisation pendant toute la période précédant l'indépendance, l'arrivée de la forme écrite fut très prisée et tous les métiers nécessitant un crayon ou 'calame' étaient fortement respectés et vénérés. Les politiques, en général, ont souvent œuvré vers une minoration de la variété parlée en l'excluant de l'école, du discours publique et de la pratique médiatique invoquant le souci de maintenir unité et cohésion grâce à une unification linguistique.<sup>9</sup> Cet outil qui devait servir d'élément fédérateur et qu'on a baptisé 'langue' n'est pas la langue nationale que le peuple, en principe, devrait parler, mais « une forme supranationale, réservée à des situations restreintes. »(Laroussi 2004).

---

<sup>8</sup> Le véritable bilinguisme selon les théories sociolinguistiques nécessite outre le statut officiel des deux langues, la possession et la maîtrise du fonctionnement et usage des langues en question mais aussi et surtout l'assimilation de leur système de pensée.

<sup>9</sup> Ce refus de la pluralité linguistique est souvent analysé comme une crainte de la pluralité et la fragmentation politiques.

Cette langue, l'arabe littéral qu'on édicte dans notre constitution langue officielle et nationale, celle de tout un peuple est absente des « lieux de domesticité », du « commerce », « des loisirs ». D'après Yadh Ben Achour, même celui qui a appris l'arabe littéral à l'école ne pourra pas le parler sans le lire. « Il peut discourir, non point vraiment parler. Il se met en scène pour pouvoir s'exprimer, il se dédouble deux fois. L'acteur souffre et les auditeurs entendent une déclamation. Celle-ci peut être bouffonne ou tragique. Elle passera rarement comme la respiration. » (1995 :102)

Quand l'enfant Tunisien découvre l'école, c'est une nouvelle langue qu'il découvre aussi, à l'état oral et à l'état écrit. Jusqu'à l'âge de six ans, il ne parle qu'une seule langue, le dialecte tunisien qui vient à peine de se mettre en place. A l'école, avec toutes les nouveautés psychosociologiques et linguistiques, il lui est interdit d'utiliser la langue qu'il a pratiquée jusque là, il devra subir et louer la nouvelle langue qu'il n'a jamais utilisée et qu'il devra désormais parler et écrire<sup>10</sup>. A l'école, la langue absente du quotidien va être désormais la langue présente et effacer celle qui a occupé jusque là l'espace vital, mental et cognitif de l'écolier. Le continuum dont on ne cesse de parler qui s'exerce entre les deux variétés ne fonctionne pas à plein régime. Il est réduit à sa plus simple expression car pour l'instant, il y a « rupture radicale entre un univers préscolaire marqué par l'oralité et un univers scolaire centré principalement sur l'écrit. »(Ben Rejeb : 2). Comme le remarque Cherifa Ghetas, «la classe qui est le lieu du dialogue et de la communication devient le lieu de censure. Ce climat étouffant, caractérisé par les interdits et les sanctions, hostile à la langue familière de l'enfant va creuser davantage le fossé entre le parler de l'enfant et la langue de l'école.»<sup>11</sup>

Il est évident que cette 'cassure' entre le jeune enfant et sa langue maternelle en l'interdisant à l'école va créer ou favoriser le regard dénigrant et dévalorisant vis à vis de celle-ci et de lui-même. C'est à travers la langue mère qu'on découvre le monde, or, « ignorer ce parler, c'est porter atteinte au lien naturel très fort qui relie l'homme à sa langue maternelle, et par voie de conséquence, porter atteinte à sa personnalité. » (Baccouche 2000 : 13) et sa manière de la percevoir. Quant à la perception de l'école par l'enfant tunisien, elle est réductrice, car il pense que connaissant déjà l'arabe tunisien, il n'y a aucun intérêt à continuer à l'apprendre à l'école, lieu formel et officiel, qui sépare le vécu de l'utopie, et n'entretient aucun aspect évolutif qui caractérise le parcours psychosociologique et pédagogique de l'enfant. C'est à l'école que ce dernier va prendre conscience du phénomène

---

<sup>10</sup> A ce propos, Mohamed Charfi (ancien ministre tunisien de l'éducation) a dit : « *écrire une langue qui ne se parle pas (arabe classique) et parler une langue qui ne s'écrit pas (arabe dialectal) est un dualisme qu'un peuple ne peut supporter très longtemps tant du point de vue éducatif qu'économique.* »

<sup>11</sup> In Grandguillaume 1997

diglossique, de cette dichotomie entre langue officielle et langue maternelle, de cet « impératif linguistique » dont parle Yadh Ben Achour (1995 : 102), sur le danger d'une négation de soi, conséquence directe d'une situation linguistique où le présent est absent et l'absent présent, où le vivant est mort et le mort vivant, car « le parler est l'essence du citoyen » et si ce parler si vivant est incapable d'écriture, de littérature, de belles lettres, « taré sur le plan de la science », il devient en conséquence inapte au politique et un empêchement organique vers la démocratie. Celle-ci sous-entend l'acceptation du pluralisme réel des sociétés, y compris dans le domaine des langues.

### **3.1 La langue de l'école ou de l'éducation en général**

C'est la question sempiternelle depuis l'indépendance et est loin d'être réglée aujourd'hui 50 ans après. Le premier président de la république ayant été un fervent défenseur d'une tunisification basée sur la modernité, la langue française devait être maintenue<sup>12</sup> car c'est par son biais que le pays avait accès à la modernité et à l'ouverture ainsi que la langue arabe qu'il voulait moderne avant tout. Il avait à maintes reprises manifesté son attachement à la langue orale, celle du peuple car il estimait que l'identité d'un peuple passait par la langue mère. Ses discours politiques étaient d'ailleurs transmis en arabe tunisien<sup>13</sup>. Sa politique linguistique a été sans heurts<sup>14</sup> sauf dans le domaine de l'éducation et l'enseignement où les difficultés provenaient des différents points de vue des ministres de l'éducation qui étaient tantôt favorables à l'enseignement en français, tantôt à l'enseignement en arabe et à l'arabisation.

---

<sup>12</sup> Dans ses discours hebdomadaires, H. Bourguiba souligne : « Il nous faudra continuer à adopter le français comme instrument véhiculaire du progrès. Cette langue servira à la Tunisie pour sortir du sous-développement et rattraper son retard sur les pays modernes. » Cité par Jean Fontaine et Th. Brechoux, « Documents sur le problème de l'arabisation », in *IBLA*, n°196, Tunis, 1975, p.319.

<sup>13</sup> Selon certains, c'est la raison pour laquelle il ne fut pas attaqué par ses adversaires de manière très virulente sur sa francophilie et sa politique linguistique.

<sup>14</sup> Le passage du français à l'arabe dans le secteur administratif et politique (particulièrement le ministère de l'intérieur, de la défense et de la justice) ainsi que pour les documents officiels s'est déroulé sans grande polémique. Il faut rappeler qu'à la différence de l'Algérie, l'arabe n'a jamais totalement disparu du paysage social et culturel du pays, et ce grâce à la présence des deux prestigieux centres d'éducation, à savoir l'université de La Zitouna et le collège Sadiki, très ouverts sur les langues et les disciplines modernes mais qui dispensaient leurs cours en arabe.

### 3.2 La question de l'arabisation et ses enjeux

Alors que la première arabisation de la Tunisie s'est faite de manière très lente mais progressive au VII<sup>e</sup> siècle (Baccouche 2004) , l'arabisation à laquelle nous assistons aujourd'hui et depuis un demi-siècle est d'une nature différente et d'un aspect particulier. Les balbutiements, les hésitations et les modifications incessantes par rapport à l'enseignement du français et le rôle du français illustrent parfaitement l'état et la situation de cette arabisation et donnent une réelle image de celle-ci. Par le truchement de l'arabisation, l'on voulait rendre à l'Arabe, l'homme sa dignité et à sa langue, ses lettres de noblesse, non par les moyens connus, propres et spécifiques à chaque langue mais en lui faisant prendre la place du français comme on remplace un objet qui ne s'avère guère utile désormais par un autre considéré plus efficace et plus adapté, sauf qu'il s'agit là de phénomène de langue qui véhicule une histoire et une civilisation et plus particulièrement pour l'arabe la langue d'une religion. Cette arabisation qui a démarré dans les années soixante a été menée au coup par coup, selon les tendances des uns ou des autres, pour se venger d'un clan ou d'un parti ou d'un adversaire devenu trop gênant. Investi idéologiquement, tout le débat autour de cette question a été plus que passionné, trop passionné pour accéder à une vision sereine de la réalité, pour citer Khaoula Taleb Ibrahimy à propos de l'arabisation algérienne. Ce débat était parfois traité avec une grande part de sentimentalisme, de susceptibilités exacerbées, sans analyse réelle des faits et dans un climat de tensions politiques et sociales, fruit d'un colonialisme et d'un passé sous l'occupation lourd de conséquences et dont on n'arrive pas à se défaire et qu'on n'arrive pas à dépasser. La politique de l'arabisation a toujours été menée de manière conflictuelle en raison des différents partenaires sociaux, les élites arabophones, francophones, les arabisants traditionalistes et éclairés<sup>15</sup>. Cette arabisation est le résultat et la conséquence d'une crise identitaire et idéologique et un malaise profond qui s'est aggravé avec les défaites et les frustrations géopolitiques, les invasions et hégémonies à travers le monde générant de graves crises psychologiques, sociales, politiques et culturelles. Tous les problèmes et toutes les plaies voulaient trouver leurs solutions et cataplasmes dans l'arabisation qui, selon ses défenseurs les plus fervents, allait les panser, pallier toutes les crises identitaires, et effacer les séquelles du colonialisme.

---

<sup>15</sup> Selon Majid Elhoussi, ce conflit dépassait les clivages proprement linguistiques car « *l'arabisation était un cheval de bataille politique. L'objectif ultime étant celui de neutraliser surtout les gauchistes.* » (2005 : 156)

### **3.3 Le français et l'ambiguïté identitaire**

Le français a certes été l'un des facteurs de la crise identitaire du Tunisien car il lui rappelle un passé colonial très proche. Ce malaise s'est poursuivi pendant plusieurs décennies et le statut du français a subi plusieurs chocs, ainsi que la culture française, tantôt valorisée, tantôt accusée d'être à l'origine de tous les maux. Entre l'entité arabe et l'entité française, les Tunisiens n'arrivaient pas toujours à trouver le parfait équilibre et le français et la France étaient sujets tantôt d'attraction et tantôt de répulsion.

Après l'indépendance, la nouvelle génération qui n'a pas connu la guerre ni l'indépendance et son lendemain tisse de nouveaux rapports avec la langue française, n'étant plus celle du colon mais celle de l'ouverture, de la modernité et de la réussite sociale. Cette génération n'entretient plus de relations ni de « subi » ni d' « assumé » pour reprendre les termes de Berque, mais une forme de détachement, parfois même d'indifférence ou d'un phénomène vaguement perçu dont ils ne se sentent pas concernés. Le bilinguisme, doublé de biculturalité, qui, par le passé et avec les premiers bilingues constituait une fierté, une richesse, une pluralité, un acquis précieux qu'il fallait préserver pour différentes raisons, suscite de moins en moins de polémiques et de débats. L'identité tunisienne ne voit plus la langue française comme une menace pour elle, ni un danger pour l'authenticité de ses origines arabes ou musulmanes. Le français est aujourd'hui appréhendé comme langue de la modernité et de l'occidentalisation qu'on craint car il nous vient de l'étranger, mais qui a perdu énormément de crédit parmi les jeunes d'aujourd'hui, qui découvrent une langue neuve, l'anglais, fort prisée, dont la culture est inconnue et ne suscite aucune curiosité. La jeune génération d'aujourd'hui veut une modernité non-française, aux couleurs locales qui soit inspirée d'une réalité tuniso-arabe selon les uns, arabo-musulmane selon les autres, tuniso-arabo-musulmane pour beaucoup et tuniso-française pour une infime minorité. Il est évident qu'au delà des slogans et des dénominations hâtives, ces propos tenus par les jeunes sont en général très évasifs et très approximatifs, car ceux-ci ne savent pas précisément où se situent les véritables enjeux et intérêts, les repères étant flous et les modèles souvent multiples et contradictoires.

### **3.4 Le français et la valse des réformes**

A partir de quelle année faut-il apprendre le français ? Cette question a permis à toutes les réformes contradictoires de voir le jour. Après la première réforme de

l'enseignement en 1958, il était question de commencer l'enseignement du français à partir de la troisième année primaire, puis en raison des problèmes politiques au moyen orient de 1965 et 1966<sup>16</sup>, le français était enseigné dès la première année à partir de 1968, puis dès la deuxième année en 1971, puis dès la troisième année en 1976 et dès la quatrième année en 1977. En 1986, le président est envahi de critiques dénonçant la dégradation de l'enseignement<sup>17</sup>, et le français fut ramené à la deuxième année en raison d'une arabisation jugée trop rapide et exagérée. En 1988, le français était enseigné à partir de la troisième année puis en 1989 ramené à la deuxième année puis reconduit à la troisième année une nouvelle fois en 1993. Quant au français en tant que langue d'enseignement, les réformes étaient et continuent d'être aussi chaotiques et hasardeuses. Dans un climat de controverses, la géographie, l'histoire et la philosophie au secondaire ne sont plus enseignées en français à partir de 1976 et l'arabisation des sciences au secondaire et des sciences humaines au supérieur est mise en route à partir de 1977.

Aujourd'hui, le curriculum de l'école de base qui s'étend sur 9 ans est entièrement arabisé. Le français est enseigné à partir de la troisième année. Dans le secondaire qui s'étend sur 4 ans, les sciences humaines sont enseignées en arabe moderne mais les maths, les sciences économiques et techniques sont en français alors que jusque là, les élèves les ont travaillés en arabe. D'après une étude de M. Daoud (2002 : 210), pendant les cours arabisés de math et de sciences de la 7<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup> année, les enseignants, ayant reçu leur formation en français, recourent souvent au code switching arabe-français, et au lycée où les sciences sont enseignées en français, les élèves affichent un très bas niveau de français. Rares sont ceux qui arrivent à répondre aux questions du professeur et leur réponse se limite souvent à un seul mot. Quant aux élèves en terminale, ils participent assez peu et quand ça leur arrive, ils le font en arabe tunisien et éprouvent des difficultés à rédiger et répondre en français aux sujets d'examens. Certains demandent même à leur professeur de français de traduire car ils n'arrivent pas à suivre. Ces professeurs de français sont consternés mais baissent aussitôt les bras quand les spécialistes en communication leur disent que c'est là un vecteur d'interpénétration culturelle.

---

<sup>16</sup> Bourguiba avait quelques réserves sur le concept de « nationalisme arabe ». Ses prises de position étaient très contestées par les chefs des états arabes notamment du Moyen-Orient surtout suite au discours qu'il a prononcé à Jéricho en mars 1965, qui préconisait des négociations entre Israël et les pays arabes. La situation s'étant dégradée par la suite, les relations diplomatiques entre la Tunisie et l'Egypte furent rompues le 3 octobre 1966.

<sup>17</sup> Les mauvais résultats en mathématiques des examens de fin d'études primaires « sixième » et du Baccalauréat en 1986 étaient selon le gouvernement dus au manque de maîtrise du français par les élèves, conséquence directe d'une arabisation jugée précipitée.

Interpénétration ou pas, le recul de la langue de Molière est patent au niveau de l'enseignement. Pour faire face à ce problème, les réformes, les méthodes et les différentes approches pédagogiques fusent afin de motiver l'élève : nouveaux manuels scolaires, thèmes d'actualité, insertion de l'activité orale, de l'audiovisuel, de l'approche communicative, de l'approche par compétence.

#### **4 La situation actuelle du français**

Pourquoi le français subit-il autant de revers ? Queffelec (2005 : 50) évoque la question du bilinguisme de masse et son échec exacerbé par des intérêts idéologiques et socioéconomiques, auquel il faut ajouter l'enseignement de masse ainsi qu'une politique vis à vis de l'enseignement du français caractérisée par une instabilité et une inconstance incessantes. Tous ces facteurs ont fragilisé la compétence linguistique des apprenants chez les nouvelles générations qui ne maîtrisent ni l'arabe ni le français d'une manière satisfaisante. Cette situation est illustrée par un usage très prononcé de l'alternance codique<sup>18</sup> où comme on l'a déjà évoqué, les interférences françaises dans le discours arabe sont de plus en plus réduites en longueur et en diversité ce qui est le signe d'une maîtrise décroissante du français malgré sa prépondérance à l'université, sans impliquer forcément une meilleure maîtrise de l'arabe standard de plus en plus influencé par le dialectal (Baccouche 2004). D'autre part, selon plusieurs linguistes, on assiste à un appauvrissement considérable du langage du à la communication de masse. C'est pratiquement le cas de beaucoup de langues y compris l'anglais où le « Queen's English » (l'anglais de la reine) a laissé la place à l'« Estuary English », « l'anglais estuaire » (L'anglais des bas-fonds), sans parler du vernaculaire noir américain (Ebonics) qui devient à Oakland en Californie la langue d'enseignement y compris des maths des jeunes noirs américains en raison d'une mauvaise compréhension de l'anglais standard qui fait d'eux de mauvais élèves.

Ainsi, partout, on aboutit « à une langue appauvrie... celle des médias et de la publicité. Le temps d'antenne coûte cher. Dès lors, les phrases deviennent courtes, le vocabulaire plus pauvre, les nuances de style disparaissent, les digressions sautent. Temps gagné, langue perdue, pour ainsi dire. » Peut-on encore parler de supériorité de l'écrit quand

---

<sup>18</sup>En plus d'être un phénomène linguistique banal ayant une fonction véhiculaire, l'alternance codique semble constituer un réel mouvement de bascule dont peut résulter un nouvel ensemble linguistique et identitaire.

les principales références des jeunes viennent de l'audio-visuel<sup>19</sup>. La formule 'J'ai lu dans tel livre' a cédé la place à 'j'ai vu à la télé' et quand on sait le niveau et la qualité du français qui passe sur les chaînes françaises captées par satellite, l'on peut comprendre l'origine de cette régression qui frappe les jeunes générations qui s'expriment généralement avec difficulté, qui recourent souvent à des formules passe-partout ex. *comme quoi, (par) exemple, concilier entre (sic), obligé(e)*, à des expressions idiomatiques françaises quelquefois inappropriées ex. *ça dépend, en principe, normalement, ni plus ni moins* ou à des interjections phatiques tels que *d'accord, bon, impossible !* (Pour vouloir dire 'ce n'est pas vrai !'), *bien sûr*, qu'ils répètent en boucle pensant être ainsi plus persuasifs et convaincants en demeurant dans le système bilingue car s'il ont recours à ce type d'interférence, c'est pour parler bilingue et maintenir la présence symbolique des deux langues dans le discours plutôt que par besoins proprement linguistiques. (Laroussi 1996 : 712). Ce phénomène que Bernstein appelle 'Sympathetic circularity' inhérent à un code restreint par opposition à code élaboré, il l'attribue à tort à une appartenance sociale défavorisée où le milieu produit nécessairement un comportement langagier pauvre en structure syntaxique et en richesse du lexique. Ce point de vue a été à l'origine de stéréotypes basés sur des préjugés et non sur des données empiriques qui est aujourd'hui dépassé par la plupart des sociolinguistes.

#### **4.1 Déclin du français**

Nous avons opté pour une forme affirmative, un constat en quelque sorte et non une interrogation ou un questionnement, comme il est de coutume de le faire quand il s'agit de situation peu optimiste, parce que la situation se précise de plus de plus et la réalité semble dépasser les désirs et les meilleures intentions. En plus de la baisse de niveau généralisé pour toutes les raisons citées et le manque de visibilité du planning d'enseignement en général et des langues en particulier, nous constatons que la jeune génération d'aujourd'hui n'éprouve plus de gêne par rapport à l'usage correct de la langue française, exprime ouvertement son désintérêt pour cette langue et par la même ce qu'elle véhicule, ce qui ne fut pas le cas pour la génération précédente. En effet, certains choix discutables faits par le pouvoir en place comme par exemple affecter des étudiants ayant une maîtrise d'anglais à des postes de professeur de français, en présupposant que tout le monde peut enseigner le français a aggravé la situation. Par conséquent, l'enseignement inadéquat de cette langue a engendré

---

<sup>19</sup> Dans la presse écrite ou audiovisuelle française, les journalistes considèrent toute critique de leur anglomanie ou américalatrie comme une atteinte à la liberté d'information.

des promotions d'élèves et d'étudiants dont le niveau de français est insatisfaisant, ce qui les a poussé à en vouloir à cette langue qu'ils ne maîtrisent pas, et qui par conséquent leur échappe. L'incapacité de produire des énoncés corrects pousse les jeunes d'aujourd'hui à se détourner du français.

Constatant un réel danger guettant le niveau du français en Tunisie, Laroussi propose une approche plus objective et libératrice. Il affirme que « être ou ne pas être francophone ne signifie pas parler ou ne pas parler 'bien' le français mais surtout se l'approprier. »(1997 : 29)<sup>20</sup>. Cela dit, peut-on s'approprier une langue quand on la parle mal ou quand on ne la parle pas du tout comme c'est le cas du nouveau secrétaire d'état canadien à la Francophonie appelé à défendre le français en perte de vitesse au Canada alors qu'il ne parle pas le français. Il a tout de même promis de s'y mettre en prenant des cours intensifs.<sup>21</sup>

## **5 L'anglais, langue étrangère**

L'introduction de l'anglais comme langue étrangère dans le cursus scolaire a commencé en 1958 avec la première réforme de l'éducation nationale et à l'instar de l'arabe et du français, a subi les inconsistances et les remous des réformes. Il est vrai que l'anglais a moins souffert que le français et l'arabe mais on remarque, néanmoins, qu'au commencement, c'est-à-dire en 1958, il était enseigné à partir de 13 ans, en 1970, à partir de 15 ans. En 1994, on enseigne l'anglais en cinquième année de l'école de base, c'est à dire à partir de 10 ans. Puis un voyage présidentiel en Afrique du Sud en 1995 a été à l'origine d'une série de décisions en faveur de l'anglais. A cause d'un manque de maîtrise de la langue anglaise (Daoud : 217), les négociations politiques et économiques s'étaient mal déroulées ce qui poussa les autorités en 1996 à instaurer un programme de mise à niveau pour les enseignants du secondaire et décider de généraliser l'anglais à l'université de manière progressive. L'enseignement de l'anglais devait être enseigné en huitième année, c'est à dire à l'âge de 13 ans. Un an plus tard, c'est à dire en 1997, c'est à la neuvième année à l'âge de 14 ans qu'on commençait à apprendre l'anglais. En 2000, l'anglais était à nouveau étudié en septième année, c'est-à-dire à 12 ans. En 2006, il est ramené à la sixième année de l'école primaire, qui correspond à l'âge de 11 ans.

---

<sup>20</sup> Il est évident qu'il existe plusieurs pays qui ne sont pas particulièrement en contact direct avec le français mais pour d'autres raisons sont membres de la francophonie. Nous pouvons citer l'Egypte, la Bulgarie, l'Albanie, le Vietnam, la Pologne, etc.

<sup>21</sup> Le Figaro, 14-02-2006 « *Le secrétaire canadien à la francophonie ne parle pas le français.* »

A la différence de l'allemand, de l'espagnol et de l'italien qui étaient enseignées dans un but touristique ou des besoins en traduction, l'anglais, en plus d'être la langue internationale du tourisme, était pressentie comme celle par qui arrivaient la science, la technologie et le commerce. L'anglais a, certes, profité des hauts et des bas dont a souffert le français mais pas autant que l'auraient souhaité certains politiques et journalistes qui clamaient haut et fort que l'anglais devait prendre la place du français pour devenir la première langue étrangère du pays et que l'on ne pouvait pas être 'plus royalistes que le roi' du fait que les Français eux mêmes commencent à reconnaître la régression de la langue française sur la scène internationale.

### **5.1 La rivalité entre le français et l'anglais**

L'époque où la francophonie était revendiquée est bel et bien révolue. A l'ère des télécommunications et des satellites, de la mondialisation ou de la globalisation, terme très prisé par les français, et où la langue arabe a très peu de chance de se faire une place dans les années à venir, le français se trouve dans une position critique face à l'anglais. C'est essentiellement sur la scène internationale en tant que lingua franca que l'anglais menace le français. A l'intérieur de la Tunisie, l'anglais intimide et il est très rare de tomber sur une personne dans la rue capable de vous guider ou de vous diriger si vous êtes un touriste anglophone.

L'enseignement scientifique au lycée et à l'université se fait exclusivement en français<sup>22</sup> et tous les colloques scientifiques se déroulent en français. Il y a tout de même une conscience qui prend de l'ampleur de jour en jour que l'anglais est indispensable pour la réussite sociale, mais cette idée ne nourrit aucune intention pernicieuse à l'égard du français, considéré comme une composante essentielle d'un niveau d'instruction satisfaisant, l'anglais n'étant qu'un atout favorisant la découverte de l'espace anglophone incontournable. Il serait impensable pour un scientifique tunisien, qu'il soit médecin ou ingénieur de maîtriser l'anglais sans maîtriser le français au préalable.

D'autre part, dans le monde des affaires, les rapports commerciaux et les transactions les plus importantes se font presque exclusivement en français. Les rapports officiels qui sont censés être rédigés en arabe selon la loi, le sont en français dès qu'il s'agit de domaine technique ou analyse spécialisée et élaborée. Les rares articles scientifiques rédigés en anglais

---

<sup>22</sup> Exemple du lycée pilote anglais à l'Ariana abandonné.

destinés à une publication dans une revue en anglais se font généralement avec l'aide de spécialistes de la langue et ne prouvent aucunement une compétence de l'écrit de l'auteur et encore moins de l'oral.

La littérature maghrébine de langue française ne se porte pas très bien, les plus jeunes ont plus de cinquante ans, mais ce n'est certainement pas l'anglais qui est en train de prendre des parts au roman tunisien de langue française. L'idée de la langue anglaise en tant que langue de culture en Tunisie est une idée qui manque de pertinence, car le débat actuel est pour la diffusion de la langue, outil de communication. Les valeurs et la culture qu'elle véhicule qui sont loin d'être à l'ordre du jour et n'effleuraient même pas les esprits ne devraient pas susciter d'enthousiasme, bien au contraire, quand on connaît le ressentiment et le sentiment virulent anti-américain éprouvé par la majorité des citoyens arabes.

Ainsi, si le français se trouve menacé dans certains secteurs et est appelé à perdre encore du terrain, c'est uniquement au profit de l'arabe quand ce dernier possède les qualités nécessaires pour le remplacer. Les domaines où le français est en chute libre sont essentiellement celui de la compétence des locuteurs, principalement les jeunes générations.

## **5.2 Le rôle ou la responsabilité de la France**

Puisqu'il semble difficile de dire que l'anglais est en concurrence sérieuse avec le français et que selon toute vraisemblance celui-ci ne constitue pas un réel danger à son égard, actuellement, mais également dans les années à venir, qu'est ce qui explique le déclin du français ?

Apparemment, c'est la baisse de la côte d'amour de cette langue qui représente le véritable danger. L'engouement pour cette langue a longtemps été très fort. On a toujours parlé d'amour de la langue française, du français comme langue de l'amour, des amoureux, de la poésie, du romantisme, celle qui fait rêver et fantasmer ceux qui n'en connaissent que quelques mots. Le français suscite passion et attrait dont ne jouit pas la langue anglaise. Mais, depuis une quinzaine d'années, on remarque un recul de l'investissement psychologique et une forme de détachement qui ne serait pas de la désaffection mais plutôt une forme de délasserment dépassionné et d'une attitude flegmatique générale en quête de nouveautés.

Il est évident que les facteurs sociopolitiques et les pesanteurs idéologiques ont contribué à cette situation de déclin, mais qu'en est-il du rôle que la France aurait pu jouer pour sinon contrecarrer ce phénomène, du moins le ralentir et l'amenuiser ?

Quand on sait que la réponse de la France à la demande de créer la Francophonie par les nouvelles nations indépendantes était ambiguë, l'on peut se demander si ce n'est pas grâce à ses membres que celle-ci continue à jouer un rôle, certes de moins en moins prépondérant. Le secrétaire général actuel de l'OIF ne cesse de tirer la sonnette d'alarme en s'indignant de ce que « dans certaines grandes entreprises françaises, les conseils d'administration se déroulent en anglais et met en garde la France contre la menace et l'hégémonie de l'anglais<sup>23</sup> ».

Chirac a beau quitter la salle de réunion à Bruxelles parce que le patron des patrons Français a prononcé son discours en anglais. Claude Hagège<sup>24</sup>, de son côté, a beau appeler à « défendre mordicus l'usage du français » car, selon lui, « un assassinat est imminent, celui du français comme langue scientifique et commerciale...Un amendement à la loi de programme pour la recherche est en voie d'être soumis discrètement (en séance de nuit, aux effectifs réduits !) à l'assemblée nationale...Il s'agit d'un texte qui imposerait l'anglais comme langue des brevets, annulant l'obligation d'une traduction en français. Y'a-t-il dira-t-on, de quoi perdre le sommeil ? Oui ! Il y a même de quoi se battre avec la dernière énergie ! »<sup>25</sup>

Peine perdue. En posant la question à propos du danger qui guette l'avenir du français en Tunisie aux ministres français, en insistant sur le fait que des lycées français sont en train de fermer leurs portes, ceux-ci ne semblent pas inquiets. Ils affirment qu'ils ne sont pas concernés par ce problème qui n'est pas français, car, poursuivent-ils : la langue française a d'excellents ambassadeurs partout et surtout dans les pays francophones. Il s'agit pourtant bien d'un problème français, franco-français de surcroît, car la France semble avoir laissé de côté les valeurs universelles qui ont toujours fait sa fierté et choisi l'idéologie de la realpolitik. Quand un fait divers devient un véritable enjeu politique et électoral tel que le voile islamique et quand le communautarisme qui faisait jadis sa force et son rayonnement prend

---

<sup>23</sup> Certains sociolinguistes pensent qu'il n'y pas lieu de s'inquiéter face à la déferlante de l'anglais car, plus une langue se répand, plus elle se dilue. Elle perd alors ses attributs pour devenir un code. Le français, gagnerait à se détacher de l'emprise de l'académie française et accepter les français multiples. Cette condition est ce qui a fait entre autres que l'anglais se propage aussi rapidement car il a depuis toujours fonctionné sans institution académique et a reconnu les nouvelles variétés d'anglais (New Englishes) qui comprennent l'anglais indien, nigérian, etc.

<sup>24</sup> « Pourquoi il faut défendre mordicus l'usage du français », *Le Monde* 28.02.06

<sup>25</sup> Si pour ne pas se laisser envahir par l'anglais dans leur vie quotidienne et perdre leur propre langage, les Nordiques (Danois, Suédois, Norvégiens) ont récemment décidé d'apprendre la langue de leurs voisins, Louis-Jean Calvet préfère mener une démarche au sein de la francophonie qui propose des politiques linguistiques communes. Entretien avec L.J. Calvet dans l'Express du 22/11/2004, « *Une langue qui meurt, c'est une vision du monde qui disparaît.* »

désormais les couleurs d'une discrimination positive ou d'une immigration choisie ou sélective, c'est forcément Molière qui en écope<sup>26</sup>.

La France, à travers ses ministres, pense que le combat n'en vaut pas la chandelle. Il existe des problèmes réels au sein de l'hexagone même, pour contrer la percée fulgurante de l'anglais, mais qui ne concernent pas que la France, car cela touche tous les pays. D'autres problèmes politico-socio-économiques sont plus urgents et prioritaires et le problème du déclin du français est légué aux autres francophones maghrébins, africains, canadiens, etc.

La France n'investit pas assez dans la Francophonie et se contente d'inclure dans la liste des pays francophones le maximum de pays qui, prendraient la relève et régleraient le problème à sa place, les francophones traditionnels étant de moins en moins fiables, car selon certains journaux français, les écrivains francophones ne cachent plus leur amertume envers une France arrogante, qui les snobe, et s'interrogent sur cette communauté francophone dont la France semble s'exclure.

## **6 Perspectives et orientations**

Se projeter dans le futur pour prédire la situation linguistique d'un pays est une tâche hasardeuse et arbitraire. Les paramètres ne sont pas toujours linguistiques. Tout ce qu'on pourrait dire aujourd'hui, et ce à la lumière de la situation actuelle et des tendances en vue est que les choses évoluent vers l'apaisement et la gestion mesurée.

Tout d'abord, la politique d'arabisation semble se maintenir et se stabiliser. Aucun indicateur d'intensification ne semble se dessiner et ce, probablement en raison du souci de prévenir la détérioration irrémédiable du niveau de français qui inquiètent toutes les catégories socio-professionnelles. Au niveau de l'éducation, le français continuera à être la principale langue d'enseignement au secondaire et au supérieur pour les matières scientifiques, la technologie et les affaires. Aucun changement vers une autre langue n'est opérable, le corps enseignant étant issu de l'école française et toutes les structures pédagogiques, éducatives et techniques ont un caractère essentiellement français, ce qui impliquerait de grosses dépenses et un budget dépassant les capacités de l'état qui a déjà des difficultés à mettre en exécution les différentes réformes engagées.

---

<sup>26</sup> Il est de tradition de parler de Voltaire mais il serait peu pertinent de le citer en parlant d'universalité des valeurs, lui, l'homme phare des lumières qui trouvait normale la traite des noirs et qui usait, dans son Dictionnaire Philosophique, de termes aujourd'hui qualifiés de discriminatoires et antisémites à l'égard des juifs et arabes

S'il est vrai que l'anglais constitue pour les nouvelles promotions d'ingénieurs et de scientifiques la langue de l'avenir, ceux qui détiennent des diplômes américains ne sont pas facilement intégrés et sont presque boudés par la communauté des diplômés des grandes écoles françaises qui continuent à dominer la scène économique et avoir le dernier mot.

La plus grande entrave pour l'anglais en Tunisie est peut-être la politique économique du pays qui est résolument tournée vers l'Europe (72% de l'ensemble des échanges) et particulièrement la France qui demeure son premier client (27%). Les rapports politiques demeurent particulièrement solides même si la Tunisie réagit mal à chaque fois que la France se permet des indiscretions, mais la crise est aussitôt étouffée ce qui pousse certains à qualifier cette relation d'amour haine. Quant aux échanges avec la Grande Bretagne et les USA, ils sont peu significatifs. Ces derniers s'intéressent à peine à la place qu'occupe l'anglais en Tunisie ni en matière de culture ni en éducation et sont plutôt préoccupés par les relations politiques. En 1996, la contribution du gouvernement américain aux secteurs de la langue, de l'éducation et de la culture est estimée à 600 000 dollars. Quant à la Grande Bretagne, elle s'élève à 400 000 dollars. Le gouvernement français, en revanche a injecté environ vingt millions de dollars pour des programmes équivalents. Un officiel Britannique s'est même permis la boutade suivante : « La France dépense plus en une matinée que nous ne le faisons en une année. » (Battenburg)

Si l'anglais est loin de représenter une menace pour des raisons essentiellement économiques et politiques, la partie se joue entre l'arabe et le français et semble créer une concurrence plutôt dynamique dans la distribution complémentaire.

La multiplicité des partenaires, la diversité des modèles, des symboles que la population passe en revue à travers les médias, les chaînes satellitaires ne font plus du français le seul modèle à suivre ou à copier, car si le niveau est en perte de vitesse, ceci concerne toutes les langues y compris l'arabe standard moderne et l'attitude générale vis-à-vis de l'enseignement en général et des langues en particulier tend vers le défaitisme, le pessimisme et l'aquabonisme'. Les intellectuels tunisiens entre éducateurs et enseignants déplorent la montée de la médiocrité et assez étrangement, beaucoup souhaiteraient le retour du français d'antan. Un entretien avec une personne appartenant à l'ancienne génération a permis de recueillir le point de vue suivant : « Nous vivons un vrai drame linguistique / je me demande où on va/ avec la nouvelle langue que parlent les jeunes entre eux/ je ne comprends rien à ce qu'ils disent/ C'est même pas un mélange d'arabe et de français. Une autre commente : « C'est une langue pauvre/ sans âme / elle est mélangée n'importe comment/ d'abord ce n'est

pas un bon français comme dans le temps/ ni un bon arabe/ il y a des mots tout a fait nouveaux qu'on comprend pas. » (Chenoufi, 2006).

Ainsi, nous constatons que l'oral, longtemps déprécié, profite aujourd'hui d'une revalorisation et d'une revitalisation qui se manifeste à plusieurs niveaux, au quotidien, mais aussi dans le théâtre, le cinéma, la chanson, et même la télévision. En optant pour un discours spécifique aux contours démarcatifs, les jeunes réagissent à ce malaise linguistique latent, dépassant ainsi une situation sociolinguistique stigmatisée et stigmatisante. D'un point de vue sociologique et anthropologique, ce phénomène qui s'inscrit dans la temporalité est considéré comme un indice d'épanouissement des individus qui tendent à vivre, tout en réclamant une reconnaissance et une légitimité, en conformité avec leurs propres spécificités ethniques, culturelles et linguistiques. La langue, étant le miroir de la société, et étant donné que les changements et les évolutions sociales s'opèrent et passent par les éléments les moins inhibés et les moins introvertis, les nouvelles pratiques langagières en opposition à la norme et aux formes dominantes sont peut-être le signe de révolte d'une génération plus autonome et plus libre.

## REFERENCES CITEES

- BACCOUCHE, T. 2000. « Etudes linguistiques et développement ». *Correspondances*. IRMC. N°62. 12-14.
- BACCOUCHE, T. 2003. « L'Atlas linguistique de Tunisie : repères méthodologiques pour la description du système dialectal. » *Mélanges David Cohen*. Maisonneuve et Larose. Pp. 47-54.
- BACCOUCHE, T. 2004. « L'arabe en Tunisie » (2006), in *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics*. Brill Academic Publishers. (Article écrit en français et traduit en anglais pour publication).

- BATTENBURG, J. 1997. English vs. French: Language Rivalry in Tunisia. *World Englishes* 16:281-290.
- BEN ACHOUR, Y. 1995. «*Les implications politiques du problème linguistique au Maghreb* », La Pensée N°303, Paris, IRM, 93-102.
- BENREJEB, I. 2006. «Moi, jeune écolier, face à ma langue». *Les Mixtes de langues au Maghreb : Dimensions sociolinguistiques et conséquences structurelles*. 16-17 février 2006 Université de La Manouba, Tunis. (Sous presse).
- CHENOUI, R. 2006. « Pratiques langagières et représentations épilinguistiques générationnelles en Tunisie ». *Les Mixtes de langues au Maghreb : Dimensions sociolinguistiques et conséquences structurelles*. 16-17 février 2006 Université de La Manouba, Tunis. (Sous presse).
- DAOUD, M. 2001. « The Linguistic Situation in Tunisia ». *Current Issues in Language Planning*. Vol 2, Nr 1. (1-52.)
- EL HOUSSE, M. 2005. « Le français en Tunisie aujourd'hui et demain ». *Actes du Colloque de Bari 4-5 mai 2005*, Presses de l'université de Paris – Sorbonne.
- GRANDGUILLAUME, G. 2004. « L'arabisation au Maghreb ». *Revue d'Aménagement*, Office Québécois de la langue française, N°107, hiver, p.15-40.
- KAMMOUN, R. 2003. « Humour entre bilinguisme et niveaux de langue ». *Actes du Colloque International Hammamet 19-20 et 21 sept 2003*. ENS Tunis.
- LAROUSSE, F. 1996. « Le français en Tunisie aujourd'hui », in de Robillard, D. de Beniamino, M. (éds franc), *le français dans l'espace francophone*, II, pp. 705-721.
- LAROUSSE, F. 1997. *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, Publication de l'Université de Rouen.
- LAROUSSE, F. 2002. *Minoration linguistique au Maghreb, langues, nations identités*  
<http://www.telug.quebec.ca/diverscite/bienvenue.htm>
- QUEFFELEC Y. et NAFFATI H. 2004. *Le français en Tunisie*. Nice : UMR
- TALEB-IBRAHIMI, K. 1995. *Les algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, El Hikma.